



Les chiens de protection : mieux les connaître pour mieux les utiliser

Historique des chiens de protection sur la ferme de Carmejane

La ferme de Carmejane a subi les premières attaques de loups en Mai 2015 sur des troupeaux pâturant les parcours situés aux environs de l'exploitation. En février 2016, nous sommes allés chercher 8 chiens de races Maremme Abruzzes au sein même du berceau de la race chez des éleveurs italiens des Abruzzes. Ils s'agissaient de 6 chiots mâles et 2 femelles adultes. Le choix de la race s'est fait en fonction des informations disponibles sur cette race et sur les conseils d'expert. Nous souhaitions des chiens sociables et peu agressifs à l'humain pour leur intégration facile au sein d'un établissement public. La mise en place de ces nouveaux arrivants au troupeau ne s'est pas faite sans difficultés du fait de leur jeune âge et de leur appartenance à une fratrie mais aussi de notre manque d'expérience dans ce domaine. Nous avons passé beaucoup de temps à leur éducation mais avons aussi beaucoup appris à leur contact.

En 2018, nous avons changé le système de conduite du troupeau sur la période d'hiver et de printemps avec la mise en place d'un circuit de gardiennage et l'embauche d'un berger pendant 6 mois. Cette conduite fonctionne bien aujourd'hui avec une meute de 6 chiens adultes expérimentés qui protège les brebis sur parcours le jour pendant la période de gardiennage et la nuit lors du regroupement du troupeau en parc électrifié double enceinte. Notre expérience sur les chiens de protection s'est progressivement enrichie et nous permet, aujourd'hui, de pouvoir introduire de nouveaux chiens sans trop de difficultés et avec l'aide du référent Idèle. En effet, cette aide est précieuse pour nous. Le référent met en lumière les différents facteurs nécessaires à la réussite de l'introduction d'un chiot. De par ses connaissances et sa position extérieure à l'exploitation, l'accompagnateur référent va cibler les éléments à corriger si besoin et nous conseiller sur les différentes étapes à mettre en place tout au long de la vie du chiot.

Résultats de l'expérimentation avec des GPS sur la ferme de Carmejane :

Dans le cadre d'une expérimentation visant à analyser le comportement du troupeau et des chiens sur parcours, quelques brebis ont été équipées de GPS et d'accéléromètres et les chiens ont été équipés de GPS uniquement. Le but de cette expérimentation est d'analyser l'exploration du territoire par les brebis et les chiens sur des séquences de longue durée (une quinzaine de jours environ). Ce travail a permis de caractériser un comportement collectif et individuel des chiens et la façon dont ils réalisent la protection du troupeau en particulier dans les zones de parcours boisées.



L'analyse des comportements des chiens hors surveillance humaine et donc sans interaction MAITRE/CHIEN, nous permet de mieux connaître le caractère et le comportement au troupeau et au sein de la meute de chaque chien. On peut donc en déduire les associations à faire ou à ne pas faire entre les différents chiens afin d'optimiser l'équilibre de la meute et donc la protection du troupeau.



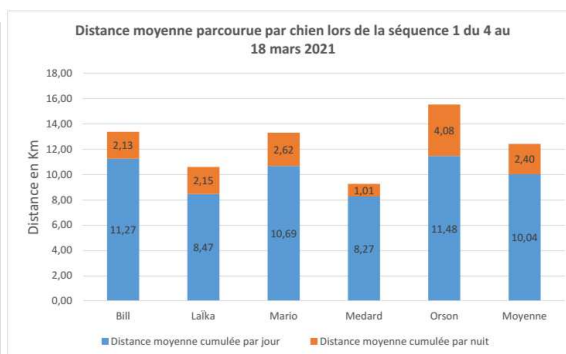
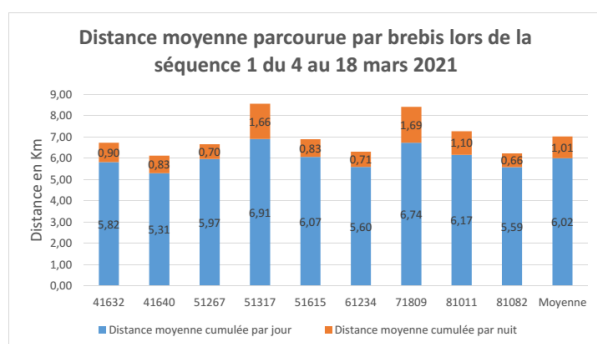
Les objectifs de l'étude:

- Acquérir des données sur le comportement des chiens de protection sur des périodes longues avec des mesures et des observations sur :
 - Les distances parcourues durant le pâturage (brebis et chiens)
 - Les distances des chiens par rapport au troupeau
 - La répartition des chiens entre eux et par rapport au troupeau

Protocole mis en place

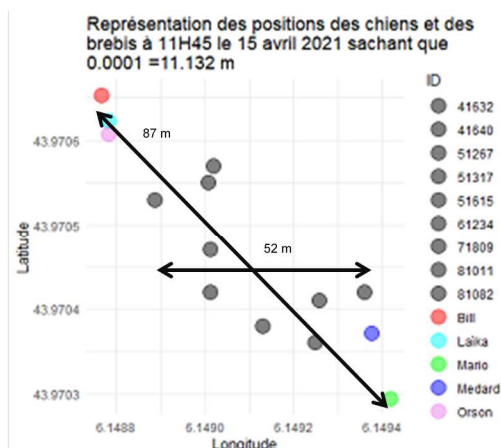
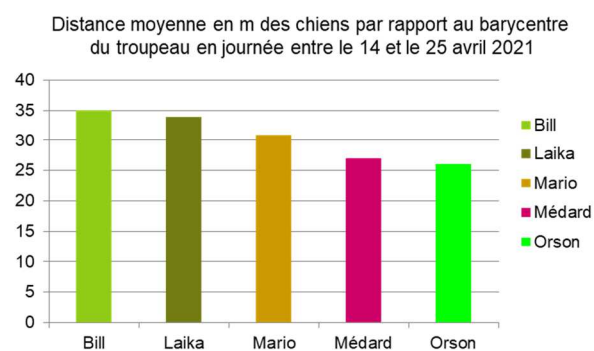
- Des équipements en GPS :
 - 9 brebis caractérisées comme leader ou initiatrice de mouvement (au sein d'un lot de 300) avec relevé d'un point GPS toutes les 5 mn,
 - 5 chiens, relevé d'un point GPS toutes les 30 secondes
- Suivis du 3 au 19 mars et du 8 au 26 avril 2021

Distances parcourues par les chiens et les brebis



Les distances moyennes parcourues varient selon les individus :

- Entre 5 et 7 km par jour **pour les brebis**
- Entre 8 et 11 km par jour **pour les chiens**



Les distances parcourues par les chiens et leur proximité avec le troupeau relevés par les GPS paraissent cohérentes avec le comportement connu des chiens par l'équipe de Carmejane. Certains d'entre eux montrent un plus grand attachement au troupeau tout en parcourant de longues distances, alors que d'autres adoptent plutôt un rôle de « balayeur » ou encore « d'éclairer ».



Le schéma de représentation des positions des chiens et des brebis montrent la répartition des chiens vis-à-vis du troupeau à 11h45 le 15 avril 2021. Ils sont positionnés de part et d'autre du troupeau et assez proches des brebis. Cette répartition est celle observée la plupart du temps.

Caractériser le travail des chiens, notamment lorsque la visibilité n'y est pas

Lorsque l'on utilise les chiens de protection, à de nombreux moments, le berger/l'éleveur sont soit absent (travail, en parc, conduite dirigée, couchade libre ou non etc.) soit la visibilité fait parfois défaut à l'éleveur/berger (relief, végétation, distance entre le berger et le chien ou entre le chien et le troupeau etc.).



Les chiens sont alors hors de contrôle direct du maître. Il est fréquent que pendant ces phases leur comportement ne soit pas le même que lorsque leur référent humain est présent.

Il est difficile pour le maître de savoir ce que font les chiens pendant ces phases. La fréquence de leurs déplacements, l'intensité de ces déplacements, les distances parcourues et la localisation de ces mouvements et leurs origines (dissuasion et protection, chasse, divagation, patrouille, poursuite).

L'utilisation du GPS peut permettre d'obtenir l'historique de ces mouvements sur un temps donné (24/48h selon la fréquence de relevé des données) et par la suite, en corrélant ces données sur une durée plus longue, de caractériser les chiens.

En pratique quelques exemples non exhaustifs :

- Un chien peut être toujours présent à grande proximité du troupeau mais être très dynamique et alerte. Il peut être très actif de nuit et nous paraître pourtant très calme de jour.
- Un autre peut être très proche du troupeau mais être peu réactif même en cas de prédation avérée.
- D'autres encore peuvent nous sembler lors de la garde en colline toujours absent du troupeau et pourtant être dans un périmètre très proche et assez limité sans jamais mettre de grande distance entre lui et le troupeau.
- D'autres peuvent être présent au troupeau en parc et pourtant faire des escapades de nuits et malgré tout être présent au matin.
- On pourrait aussi repérer les chiens si ils travaillent en meutes qui ont de fortes affinités car souvent ensemble dans leurs déplacements ou interventions.
- Avoir une idée, lorsque qu'un chien poursuit un loup, sur quelle distance il le fait, le temps qu'il a mis à revenir au troupeau et si les trajets retours a été source de détours ou d'étapes.
- Un chien peut être présent au troupeau à mon départ et finalement retourner dans la nuit protéger une carcasse et laisser le troupeau seul.

Les possibilités de situation sont multiples et variables en fonction des contextes même pour un même individu. La collecte de ces données même de manière informelle peu permettent d'avoir un autre regard sur ses chiens pour l'éleveur lui-même et dans un second temps peut permettre d'avoir des données fiables sur le chien de protection à d'autres destination (études, tests etc.).



Connaitre la complémentarité entre chiens au sein d'une même meute

Une fois que l'éleveur a pris connaissance de ces données il peut donc dans son travail, adapter l'utilisation des chiens et des groupes de chiens dont il dispose, en fonction des chiens, des contextes et de l'objectif qui lui semble le plus approprié pour améliorer la protection de son troupeau et en limitant les contraintes de multi-usage. Parfois peut être, écarter un chien temporairement ou durablement parce qu'il ne répond pas aux besoins de l'éleveur dans le contexte.

Pour reprendre quelques-uns des exemples précédents s'il a le choix l'éleveur pourra :

- Ecarter le chien très alerte la nuit pour soulager les nuisances sonores du voisinage très proche si le contexte de prédation le lui permet et privilégier un chien plus calme.
- Adjoindre un chien plus tenace face à la prédation au chien peu réactif
- Être rassuré sur la qualité d'attachement au troupeau du chien qu'il n'a que rarement en visu en colline mais pourtant bien dans son rôle de protecteur
- Ne pas associer un jeune chien à celui qui franchit les parcs pour des escapades nocturnes pour éviter le mimétisme
- Adapter l'utilisation des chiens en fonction de leur affinités en associant deux chiens qui s'apprécient pour éviter la gestion de conflit entre chiens ou au contraire les séparer car quand l'un quitte le troupeau l'autre fait de même et il n'y a plus de chiens avec le lot.

Par la suite si l'éleveur souhaite faire reproduire ses chiens il peut ainsi avoir des éléments l'aidant à choisir au mieux ses reproducteurs de manière à écarter des chiens de la reproduction ou à accoupler deux chiens pour fixer des qualités ou tenter de compenser des défauts.

Travail d'accompagnement d'IDELE :

Si l'inné (génétique) influence le comportement du chien, l'acquis (ses expériences et sa mise en place) est au moins tout aussi important.

IDELE travail sur ces deux points via la mise en place d'une filière nationale multi partenariale et via l'accompagnement technique et la formation dans le cadre du plan loup.

Pour la partie filière nationale, elle se décline en deux volets qui s'inscrivent tous deux dans la durée et le volontariat. Un grand recensement national reprendra au printemps pour connaître les chiens sur le territoire français et en savoir plus sur leur mise en place et leur utilisation dans le contexte de leur exploitation et inscrire ces informations dans une base de données sécurisée.

En parallèle une filière de naisseurs utilisateurs souhaitant s'inscrire dans une démarche collective est en finalisation de construction.

Marie Marmuse, Ferme expérimentale de Carmejane
Simon Merveille, Idele

Avec le partenariat financier de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

FranceAgriMer



CGET